



Grain de Sel

Lettre d'information Municipale



Le 19 Janvier, un deuil frappait notre commune et bien au-delà. Tout un territoire a perdu en ce jour l'un de siens en la personne de Corentin ANSQUER, emporté à l'âge de 89 ans.

Notre commune a perdu l'un de ses serviteurs les plus fidèles. Un personnage clé de la vie communale aux qualités, aux compétences et aux connaissances reconnues par tous. Notre commune a perdu également une partie de sa mémoire vivante et nous tous, famille, amis, habitants, avons perdu l'homme dévoué, le compagnon de route qui a, au cours de ses 49 années d'élus, (dont 43 en tant que Maire), façonné ce village de Rouxmesnil-Bouteilles qu'il aimait tant.



Il était un homme discret comme le dit si bien Serge Lucas, dans son ouvrage, Dieppe 1968 entre deux marées : *« il n'y eut guère que Corentin Ansquer, le maire de Rouxmesnil que je n'entendis jamais revendiquer sa part d'influence dans cette réussite »* faisant ainsi référence à l'implantation de la société Nestlé qui deviendra le phare de la zone industrielle Louis Delaporte. S'en suivra un grand nombre d'entreprises qui recouvriront les 60 hectares de terrains disponibles. Parmi ces entreprises, certaines se sont développées grâce aux « ateliers relais » pour lesquels il avait pris le risque d'engager la commune dans le financement de leur construction. Sa formation technique, sa connaissance de l'industrie et son respect du monde ouvrier l'ont naturellement amené à promouvoir le développement de l'économie et donc de l'emploi sur notre territoire.

Il a été aussi un bâtisseur tout au long de ses 43 années à la tête de notre commune : 11 résidences ont été érigées avec près de 300 logements. Construction également d'un foyer municipal, de deux écoles, d'un gymnase, des salles de sport pour le basket, le tennis, le tir. Il y a eu aussi l'acquisition et l'agrandissement du Prieuré (notre mairie actuelle) et la restauration de la Chapelle. Il nous a laissé un héritage hors du commun. Sa fierté aura été d'avoir participé à la construction de cette commune, à son développement, en ayant toujours à l'esprit d'en préserver les intérêts et son identité.

J'ai eu le plaisir de le côtoyer, de l'accompagner durant 4 mandats : 18 années en tant que conseiller puis 7 années en tant qu'adjoint pour enfin lui succéder en 2008, année où il a pris la décision de mettre un terme à cette longue et exceptionnelle carrière d'élus. Il me restera de lui, l'image d'un homme au caractère bien trempé (mais on n'est pas breton pour rien !), d'un homme respectueux et apprécié de tous mais aussi un homme sensible. Il me revient ses larmes d'émotion quand je lui ai proposé de donner à notre salle d'animation, (sa dernière réalisation), le nom de salle « Corentin ANSQUER ». Une reconnaissance bien méritée.... Il me reste également de lui le souvenir de ses émotions lors des manifestations patriotiques devant le monument aux morts, le 11 novembre particulièrement, quand les récits de son père lui revenaient en mémoire. Son regard aussi lorsqu'il évoquait son enfance à Audierne, ses parents, ses origines modestes. Nous garderons de lui l'image de l'homme de devoir qui n'a jamais ménagé son temps ni sa peine afin de pouvoir accomplir la mission qu'il avait la charge d'assumer. C'est aussi le souvenir de l'homme n'acceptant pas l'injustice, ayant une fervente passion de son rôle de maire, une fonction qu'il qualifiait de « sacerdoce ».

Son investissement ne s'arrêtait pas là, il a été également :

- *Vice-Président en charge de l'eau et l'assainissement à la création de l'agglomération sous la Présidence de Jean DASNIAS, une agglomération pour la création de laquelle il a beaucoup œuvré.*
- *Président du syndicat du transport des élèves du Lycée de Neufmesnil.*
- *Vice-président du syndicat de transport de Dieppe et des Environs.*
- *Elu au Syndicat Mixte des Ordures Ménagères de la Région d'Envermeu (SIROM à l'époque)*
- *A l'origine également de la création du musée de l'Horlogerie de St Nicolas dont il a été le Président.*
- *Administrateur de la Société Canine de Normandie.*
- *Président du Crédit Mutuel de Normandie.*

Ce qui compte finalement, ce ne sont pas les années qu'il y a eu dans sa vie mais c'est surtout la vie qu'il y a eu dans toutes ses années.

Et pour toute cette vie, tout ce travail accompli, il a été plusieurs fois distingué.

Il a été décoré :

- *De la Croix de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.*
- *De la Croix d'Officier de l'Ordre des Palmes Académiques*
- *De la Croix de Chevalier du Mérite Agricole.*
- *De la Médaille Régionale Départementale et Communale échelon Grand Or.*
- *Nommé Maire Honoraire.*

Bien qu'ayant quitté ses fonctions de Maire depuis 2008, il a toujours gardé, sous forme d'un regard discret, un intérêt particulier pour la vie de sa commune.

Nous avons une pensée émue pour sa femme Claude, ses quatre enfants, Brigitte, Patrice, Marie-Hélène et Karine, pour ses petits-enfants et son arrière-petite-fille.

Nous garderons tous de lui, le souvenir d'un grand homme.

Nous nous souviendrons de lui car il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants.

*Extraits de l'hommage prononcé lors de ses obsèques
Jean-Claude Grout
Maire*

« Le pare-brise est plus grand que le rétroviseur parce que le passé n'est pas aussi important que l'avenir, regardons donc vers notre avenir tout en gardant un œil sur notre passé »....



Cette pensée, l'équipe municipale et moi-même la mettons en application chaque jour.

Les commémorations du 11 février 1942 dans notre commune, tout comme le 75^{ème} anniversaire du D Day, font suite à la disparition de Corentin Ansquer et nous rappellent combien il est important de conserver dans notre mémoire collective les sacrifices des hommes et des femmes qui ont donné leur vie pour notre liberté ou consacré une part de la leur à l'intérêt de leurs semblables.

Dans ce bulletin municipal vous découvrirez les réalisations finalisées, en cours ou à venir :

- Les 5 logements de l'ancienne mairie-école qui sont maintenant occupés
- Le parking de 49 places intégré au parc du Prieuré et qui sera ouvert au public le 1er septembre
- La nouvelle salle de réception « Sall'inn » réservée à nos concitoyens
- La création d'un trottoir Rue du Frêne entre la mare et le restaurant la Bergerie
- Le projet de transformation des anciennes cantines et du garage pour des activités de santé, de commerce et de services dont les travaux commenceront au dernier trimestre 2019.
- Le projet de rond-point à l'intersection du CD154 et de la Rue du Vallon dont les travaux débiteront en octobre et pour lequel l'accord de réalisation ainsi que la subvention de 141 000 euros du département ont été attribués
- L'aménagement de la mare des Salines
- Des aménagements paysagers divers de signalétique et de sécurité.
- L'implantation de 3 armoires pour le déploiement de la fibre tant attendue par tous
- L'enfouissement de la ligne HTA qui va régler les désagréments des coupures d'électricité subies par un grand nombre d'entre vous

Vous le voyez, notre commune bouge, évolue, se transforme pour l'amélioration de votre cadre de vie.

Un seul point noir, la fermeture du cabinet du Dr Dubois qui depuis 3 ans cherche désespérément un repreneur.

Mes collègues élus et moi-même vous souhaitons une bonne lecture de ce « Grain de Sel » ainsi que de bonnes vacances estivales et vous donnons rendez-vous aux diverses animations organisées tout au long de l'année à votre intention.

**Le Maire,
Jean-Claude GROUT**

MAISONS DÉCORÉES DE NOËL 2018



Pour ce concours des maisons décorées de Noël, devenu incontournable au fil des ans, vous étiez 18 inscrits. Vous avez toutes et tous nos félicitations. Vos maisons se sont parées le temps des fêtes de fin d'année des plus belles lumières et autres guirlandes festives. Vous aviez prévu d'habiller votre maison en mode « Magie de Noël » et c'est avec le plus grand plaisir que les rouxmesnilais, grands et petits ont pu admirer vos décorations. Vos maisons décorées et les illuminations de la ville ont fait de Rouxmesnil-Bouteilles, une bien jolie ville à traverser.



Les participants ont tous reçu des chocolats et une carte cadeau. Quant aux lauréats de la catégorie « Excellence », une bouteille de champagne leur a été offerte en supplément.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

« Cette manifestation nous permet de faire connaissance avec les rouxmesnilaises et rouxmesnilais que vous êtes depuis peu et vous donne l'occasion de connaître un peu mieux les élus que nous sommes. Cette cérémonie permet également d'échanger avec les représentants des différents clubs que nous soutenons et qui vous proposent des activités diverses et variées. Vous avez eu la bonne idée de venir poser vos valises dans notre belle commune et en toute modestie je vous confirme que vous avez fait le meilleur choix possible. Nous sommes dans notre commune à la fois à la campagne et à la ville... « La ville à la campagne » est devenu notre slogan, alors que demander de plus..... » Extraits du discours de Monsieur le Maire lors de l'accueil des nouveaux habitants. (J-Claude GROUT)



En guise de bienvenue le livret « La Mémoire en partage » qui relate la vie et les origines de notre commune ainsi qu'une rose ont été offerts aux 12 familles présentes.



C'est toujours en début d'année que les anciens de la commune sont invités pour la traditionnelle Galette des Rois..... M. le Maire et les élus ont accueilli avec plaisir les 140 aînés qui s'étaient inscrits afin de partager les galettes à la frangipane ou aux pommes de la boulangerie Martin.

« Nous commençons cette nouvelle année 2019 avec ce qu'elle a de meilleur : nos rencontres et toute la convivialité qu'elles nous réserve. Cette nouvelle année nous promet également la réalisation de projets, et des projets nous n'en manquons pas ! Notre rôle d'élus est de regarder notre avenir, Votre avenir, celui de notre village, pour Vous et avec Vous..... Je vous souhaite à toutes et tous un bel après-midi de partage, de danses et de convivialité et je vous invite à partager cette galette en vous renouvelant, une fois encore et de tout cœur, mes vœux, tous nos vœux de très bonne et heureuse année 2019. Alors je le dis en toute modestie, mais je ne doute pas un instant que vous serez tous d'accord avec moi.... Il fait vraiment bon à vivre.... Ensemble.... Ici, à Rouxmesnil-Bouteilles.»

(Extrait du discours de Jean-Claude Grout - Maire).

La tradition de la Galette des Rois a marqué la société française depuis la fin du Moyen Âge et certaines de ses racines remontent jusqu'à l'Antiquité. Chacun connaît cette tradition où une galette prête son aspect appétissant au jeu du hasard, avec des parts tranchées et choisies à l'aveugle, parmi lesquelles se trouve dissimulée une fève (réelle ou remplacée, comme aujourd'hui encore, par une figurine). Le convive qui trouve la fève, au risque de se briser une dent sur la figurine, reçoit le titre de roi et une couronne de circonstance. Ce dimanche 20 janvier, 40 personnes ont trouvé une fève dans leur part de galette et ont donc ainsi été couronnés rois et reines pour une brève après-midi.

Après tirage au sort, Monsieur PINEAU et Madame DARBON ont été élus « roi et reine de la galette 2019 », ils ont reçu une bouteille de champagne et une composition florale. Surprise aussi pour Mesdames COFFINIER et GILBERT, dont c'était leur jour anniversaire, elles ont reçu un joli bouquet de fleurs de la part du Conseil Municipal. L'après-midi s'est achevé dans le plaisir d'une convivialité partagée avec une animation gérée de main de maîtres par Ludo et Nathalie....



Fête des voisins



A Rouxmesnil-Bouteilles, vous avez été plusieurs à fêter cet événement qui se veut festif et convivial. C'est un moment d'échange dans la bonne humeur pour faire connaissance avec ses voisins.

Cet événement a été créé en 1999 par un habitant du XVII^e arrondissement de Paris, Atanase Périfan, au travers de son association "Paris d'amis". L'événement visait à regrouper les habitants des villes et des campagnes autour d'un apéritif ou d'un repas.

Des initiatives du même genre existaient déjà en France dans de nombreuses villes bien avant 1999, mais « **la Fête des Voisins** » a "institutionnalisé" ce rendez-vous, qui a été très vite relayé par les municipalités. Alors que la Fête des Voisins avait réuni seulement 10 000 habitants au cours de sa 1^{ère} édition, elle séduit désormais 9 millions d'habitants dans tout l'Hexagone !



Et ce n'est pas tout ! Preuve de la réussite de l'opération : En 20 ans, cette fête a conquis 50 pays à travers le monde, dont plus de 1 450 villes du vieux continent de Lisbonne à Prague, de Riga à Dublin, de Bruxelles à Berlin, de Paris à Vienne. Elle dépasse toutes les frontières ! Cette fête est désormais reprise en Belgique, au Canada, en Turquie et dans des centaines de villes européennes où elle porte désormais le nom de : "European neighbours' day" (fête européenne des voisins).





Pour commémorer le 75^{ème} anniversaire de la chute du bombardier américain Libérateur B 24 baptisé « Lonesome Polecat », survenu le 11 février 1944, tuant ainsi 12 personnes (10 aviateurs américains et deux civils : Mme Jeanine LECONTE et Mr Raymond LECONTE) et honorer ceux qui ont perdu la vie et qu'on ne devrait jamais oublier, de nombreuses personnalités étaient présentes.

La mémoire n'a pas de date d'expiration, alors que le nombre des survivants, des vétérans et des témoins diminue, il nous revient de veiller à ce que les leçons de l'histoire soient léguées aux futures générations afin de transmettre les valeurs pour lesquelles des hommes et des femmes ont combattu et quelquefois donné leurs vies.



Pour cette commémoration, 7 citoyens américains ayant fait le déplacement pour rendre un hommage à leur oncle, grand-oncle et arrière grand-oncle, **Herbert Garrow**, qui était l'un de ces héros venus des États-Unis combattre l'occupant. Jennifer et Brian DE VALLANCE, Jackson et Heyden (leurs 2 fils). Linda BALDWIN, Judy et Rick BALKIN. Leur présence a été pour nous toutes et tous un honneur.

« En temps de guerre, les hommes font des choses qu'ils ne feraient pas dans un autre contexte. Quand ils sont au bord du précipice, au bord du gouffre, les individus ont des courages incroyables. Cependant personne n'est assez insensé pour préférer la guerre à la paix car en temps de paix les fils ensevelissent leurs pères et qu'en temps de guerre les pères ensevelissent leurs fils..... Cette commémoration si modeste soit-elle, est organisée avec émotion, respect et sincérité.... Elle n'a d'autre but que d'entretenir les mémoires collectives, la mémoire de ces valeureux soldats qui ont donné leur vie pour que nos vies aujourd'hui soient ce qu'elles sont, dans un pays libre et démocratique..... » (Discours de Jean-Claude GROUT, Maire)

Les élèves de Mme Hamon ont préparé et lu un texte en anglais avant d'entonner avec nous tous La Marseillaise.

De retour dans la Mairie au son de la Cornemuse, Jackson De Vallance, très attaché à cette commémoration, nous a lu un texte de sa composition.... Un moment d'émotion pour nous tous.... Diane Boutier, citoyenne franco-américaine et membre de l'Association Jubilée, nous a servi d'interprète et nous a expliqué l'importance que représente, aux États-Unis, cette commémoration.





En nous remettant le courrier du Secrétaire aux Affaires Internationales de la US AIR FORCE et le cadre représentant l'emblème du Pentagone (Département de la Défense des Etats-Unis se trouvant à Arlington), offert par l'un des hauts responsables de ce département de la défense des États-Unis, les familles américaines nous ont assuré de leur reconnaissance et ont promis de revenir pour une prochaine commémoration.



« *La Journée Nationale du Souvenir des Victimes de la Déportation* » se déroule chaque année le dernier dimanche d'avril. Cette date a été retenue en raison de sa proximité avec la date anniversaire de la libération de la plupart des camps, et parce qu'elle ne se confondait avec aucune autre célébration nationale ou religieuse existante.

La Journée Nationale du Souvenir des Victimes de la Déportation honore la mémoire de tous les déportés sans distinction et rend hommage à leur sacrifice. Cette journée a pour vocation de rappeler à tous ce drame historique majeur et les leçons qui s'en dégagent, pour que de tels faits ne se reproduisent plus. Au travers du texte lu devant la stèle du souvenir de Mr et Mme LEPRONT, deux rouxmesnilais eux-mêmes déportés, les derniers rescapés de l'horreur indicible de la barbarie nazie, expriment leur légitime inquiétude à l'égard d'une Europe aujourd'hui divisée, traversée et habitée par la résurgence de mouvements nationalistes. Sauvegarder cette Mémoire, où la souffrance se mêle à l'espérance, doit faire prendre conscience, avant qu'il ne soit trop tard, de l'indispensable solidarité entre les peuples épris de liberté, pour l'emporter sur toutes les formes d'obscurantisme, de fanatisme, de racisme, d'antisémitisme ou de xénophobie.

Jean-Baptiste Lepront : interné le 23 août 1943 à l'âge de 25 ans, puis déporté le 27 janvier 1944 au camp de Buchenwald, il sera libéré le 4 juin 1945.

Paulette Lepront : internée alors qu'elle n'avait que 18 ans, déportée le 3 février 1944, elle passera 14 mois et 23 jours au camp de Ravensbrück.

« En ce jour de recueillement et de souvenir de la libération des camps de concentration et d'extermination, c'est d'abord à celles et ceux qui ne sont pas rentrés que je veux penser... dont des milliers d'enfants, pourchassés, arrêtés, persécutés... voilà où vont mes pensées aujourd'hui..... J'espère et souhaite que notre Devoir de Mémoire, ne s'arrête pas là.... Et que plus jamais les générations futures n'aient à vivre de tels drames, de telles atrocités... ».
(Odile Villard)

C'est grâce à ce travail de Mémoire que l'hommage aux déportés prendra tout son sens pour construire un avenir de paix, de fraternité et de respect de la dignité humaine.



COMMÉMORATION DU 8 MAI



Le 8 mai, Rouxmesnil-Bouteilles a commémoré la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe. Lors de cette commémoration, nous nous sommes remémorés les déchirures de notre continent et l'ampleur du désastre humain et moral. Ainsi, rassemblés, nous avons mesuré la valeur de la paix. Elle est notre héritage. Elle est la clé de voûte de la construction européenne. Elle est notre raison de vivre ensemble. Préservons-là !

Le 7 mai 1945, à 2h41, l'armée allemande signe sa capitulation à Reims. Le lendemain, le 8 mai, les scènes de liesse se multiplient dans toute la France libérée du joug nazi et de la collaboration. Les combats peuvent cesser et la vie recommencer après cette capitulation qui a mis fin à un conflit faisant plus de 36 millions de morts sur le continent européen. Cet événement marque également le point de départ de la construction européenne, un processus long et complexe qui se poursuit encore aujourd'hui.

Il est plus que jamais nécessaire de rappeler que la guerre de 1939-45 n'a pas été comme les deux précédentes (1870 et 1914), motivée par des raisons impérialistes diplomatiques ou militaristes. Cette seconde guerre mondiale luttait contre le fascisme en général et le nazisme en particulier, c'est-à-dire contre une conception du monde anti-démocratique qui repose sur la discrimination raciale et ethnique. Il est nécessaire de commémorer la fin de la guerre et la victoire contre le régime nazi, mais en clarifiant ce qu'est ce fascisme dont l'aspect contre la démocratie économique et sociale est trop souvent occulté. Aujourd'hui, combattre les fondements de cette idéologie reste très important.





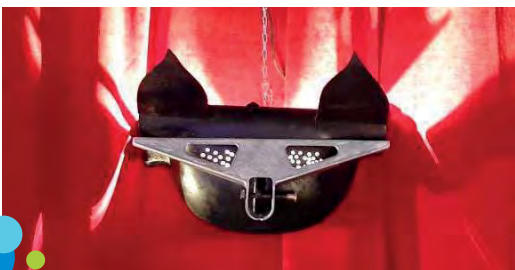
Une belle brochette d'artistes pour cette édition 2019.... En effet, 22 artistes entouraient MARC DRAY, notre invité d'honneur....Près de 1 000 personnes nous ont fait l'honneur de leur visite tout au long de cette semaine d'exposition.

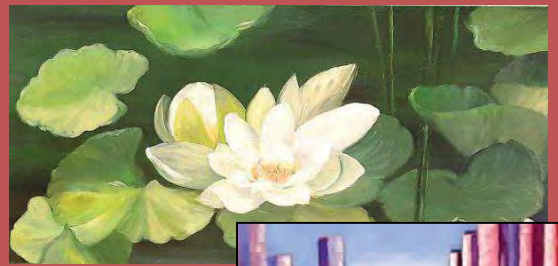
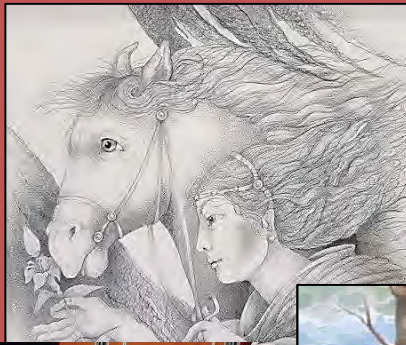
Ce 11^{ème} salon a rempli ses engagements : vous apporter à toutes et tous l'art à portée de main. Que ce soit la peinture, la sculpture, le raku, l'art contemporain ou l'artisanat d'art, tout un panel d'œuvres était à découvrir...beaucoup y ont trouvé du plaisir, certains de l'étonnement et quelques coups de cœur ont été constatés... pour le plus grand plaisir des artistes.

En suivant les pas japonais dans la grande salle, vous avez pu découvrir au détour du couloir le Japon vu par l'œil aiguisé de notre invité d'honneur Marc Dray. Le travail de Marc est extraordinaire, je ne veux pas seulement dire exceptionnel, je veux dire que son travail sort de l'ordinaire. Les quelques 80 sculptures ont été sublimes par des jeux de lumière dont la mise en scène a été orchestrée par Michel Morin, scénographe..... Un grand merci à notre équipe des espaces verts pour la réalisation des bassins japonais et pour le fleurissement de la grande salle...



La passion de Marc Dray est l'art d'en faire plus avec moins, l'art de penser et d'agir de manière flexible, viser la simplicité tout en compliquant la chose : joindre un poème à chaque sculpture par exemple... En effet, chaque œuvre était soulignée d'un poème, ici d'un Haïku puisque le choix de Marc s'est porté sur le JAPON : Le « pays du Soleil levant », un pays où le passé rencontre le futur et dont la culture s'étend sur un millénaire, pays de contrastes et de contradictions. Jubilatoire pour notre invité d'honneur... et magnifique à nos yeux...







Nous avons souhaité, dès le printemps 2010, organiser une série de réunions de quartiers couvrant l'ensemble du territoire communal. Les premières expériences de réunions de quartiers nous ont convaincus de l'utilité de pérenniser cette pratique en regroupant en une seule fois tous les quartiers de la commune. Pour les habitants c'est l'occasion d'évoquer les différents projets de l'équipe municipale, ou encore les travaux, les incivilités, parler du stationnement, des transports, de l'école... Les élus ont pu ainsi répondre directement aux interrogations des habitants. Les questions ont concerné chacun des quartiers ainsi que la commune de façon générale, voire même la communauté d'agglomération, où certains élus sont délégués par la commune. L'édition 2019 a regroupé 70 habitants autour de l'équipe municipale, c'est très encourageant pour nous les élus. Merci à tous les participants.

Voici quelques exemples, non exhaustifs, de sujets traités lors de cette réunion de quartier du 6 juin 2019 qui se tenait dans le nouveau foyer municipal dénommé « Salle'Inn ».

- **Pourrait-il y avoir une piste cyclable ou piétonnière entre la clinique Mégival et l'entrée de Rouxmesnil-le-Haut ?**

Le Département, avec la commune de Saint-Aubin sur Scie et la mairie de Rouxmesnil-Bouteilles étudie cette possibilité. La mairie de Saint Aubin, propriétaire des terrains concernés, a souhaité inscrire ce projet dans son prochain budget.... Est-ce enfin l'amorce d'un aboutissement ? Seul le département peut nous rassurer sur cette question.

- **Pour quand la fibre sur Rouxmesnil ?** les travaux sont en cours....courant 2020...
- **L'avenue Verte :** La noue peut-elle être comblée ? circulation dangereuse d'engins motorisés...arrachage des arbres le long des propriétés...
- **Indiquer plus précisément la zone des sports....**
- **Entretien des abris bus dont les parois sont détériorées...** (ex : abri bus rue du Frêne)
- **Chemin difficilement carrossable résidence Nicolas St Saëns...**
- **Certains arbres coupent le soleil :** les arbres sont étêtés tous les deux ans, ils l'ont été l'an dernier...il faut donc attendre encore l'an prochain...
- **Trottoir dangereux chemin de la colline :** nous allons voir pour les peindre avec une peinture réfléchissante...
- **Circulation dangereuse due à la vitesse de certains riverains cité Bellevue :** problème d'incivilité, nous en parlerons avec le Garde-Champêtre...
- **Un panneau installé par la SNCF occulte les clignotants rue des Jardiniers :** Pascal Legois (agent SNCF) se chargera de transmettre l'information à qui de droit...
- **Ne pourrait-on pas installer une borne incendie Cité Petit :** le projet est à l'étude...

- **Les transports en commun, Rouxmesnil est trop peu desservie** : Claude Petiteville, chargé des transports à l'Agglo, va se renseigner sur la possibilité de transports via le Créabus...
- **Pour satisfaire les occupants de la Salle'Inn lors de leurs manifestations serait-il possible d'installer des bancs devant l'entrée** : Nous allons étudier cette possibilité...
- **Pourquoi n'y a-t-il pas de tri sélectif résidence Rosendal ?** : c'est une propriété privée, il faut contacter le syndic de l'immeuble, nous ne pouvons intervenir, seuls les occupants peuvent faire la demande via le syndic...
- **L'éclairage public ne fonctionne pas correctement** : notre technicien va passer voir pour un réglage de l'horloge...
- **Les sangliers font des dégâts et les chasseurs tirent trop près des habitations** : nous avons déjà prévenu la fédération Nationale des Chasseurs.... A suivre...
- **Résidence Bel Horizon** : près du conteneur à bouteilles, déchets verts et verres cassés : problème d'incivilité...



Comme demandé lors de la réunion de quartiers, voici le numéro vert de l'**Agence Nationale des Fréquences Radioélectriques**.

Cette agence contrôle l'utilisation des fréquences et assure une bonne cohabitation de leurs usages par l'ensemble des utilisateurs.

L'ANFR prend les mesures nécessaires pour assurer une bonne réception de la télévision.

09 70 81 88 18



RETROUVEZ TOUTES NOS ACTUALITES SUR LE SITE DE LA COMMUNE
rouxmesnil-bouteilles.fr

Le président, Jean – Paul Amichaud a dédié cette soirée à François Chandelier, décédé récemment, il était membre du club depuis de nombreuses années et cheville ouvrière de celui-ci. Les convives lui ont rendu hommage par salves d'applaudissements sous le regard ému de Catherine, sa femme....



La salle Corentin Ansquer était réservée pour cette soirée annuelle avec au menu un plat venu de Louisiane « la jambalaya » qui a été apprécié de tous. A noter, la bonne participation des licenciés pour la soirée dansante édition 2019.



Connaissez-vous le jambalaya ?

C'est une spécialité culinaire à base de riz, **emblématique de la cuisine de la Louisiane**. Ce plat recouvre une multitude de recettes de viande à base de riz avec comme caractéristique commune le fait que ce soit toujours un plat très épicé.....



Le reste de la soirée s'est ensuite déroulé dans une ambiance très conviviale, grâce à l'excellent DJ Manu, qui avait sélectionné un programme musical varié permettant à chacun de danser et tenant compte des intermèdes réservés à la Zumba, animés par deux animatrices qui ont fait transpirer les adeptes et aussi les non-initiés.



Pour cette soirée réussie, il faut remercier toute l'équipe de l'ATRB pour son implication et sa bonne organisation.



CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



En ce mois de janvier, moments de vœux et de convivialité pour le club de gymnastique qui a fêté les rois !... De délicieuses galettes ont été offertes aux adhérents, celles-ci ont été dégustées dans la bonne humeur générale...

De quoi motiver les troupes pour reprendre la gym.....



En juin s'est tenue l'Assemblée Générale annuelle où les adhérents se sont retrouvés autour d'un apéritif dînatoire....le compte rendu de cette Assemblée Générale se trouvera dans le prochain Grain de Sel...

LES GLOBE-TRAILERS (nouvelle association rouxmesnilaise)



Une nouvelle association sportive à Rouxmesnil-Bouteilles: les Globe-Trailers 76 pour ceux qui aiment la course et la marche. La palette des sports rouxmesnilaise s'est enrichie, depuis le mois de mars, avec la création de Globe-Trailers 76.

La présidente Mélanie Legrand, le secrétaire Jordan Verrier et la trésorière Élodie Dupuis, vous invitent à courir.

La course à pied sur route est pratiquée en compétition ou en loisir, avec une participation au challenge de la Varenne et aux 10 km d'Offranville.

Ceux qui préfèrent le trail ont déjà goûté aux 55 km de Pitres, dans l'Eure. Si la demande devient forte, une section marche sera créée. Les entraînements, pour tous les niveaux, peuvent se faire sur différents créneaux durant la semaine : le mardi et le jeudi après 17 h ou le dimanche matin.

En outre, la réunion du 5 mai a permis d'évoquer un programme d'animations pour les adhérents ou pour faire rentrer des fonds : une soirée barbecue, une foire à tout, un repas dansant en février et la vente de grilles.

INFOS PRATIQUES :

Cotisation: 35 €, assurance comprise. Renseignements : 06 40 38 95 02 ou mail :

legrand.melanie27031988@gmail.com

[Site Facebook : Globe Trailers 76](#)

LES JARDINS OUVRIERS

Les jardins familiaux sont nés en Allemagne au 19^{ème} siècle. Leur déclinaison en France a débuté à Saint-Etienne sous l'impulsion de l'abbé Volpette et à Sedan grâce à Madame Hervieu. A la fin du 20^{ème} siècle, l'idée a été reprise et généralisée par l'abbé Jules Lemire à Hazebrouck en Flandre Française sous le nom de « jardins ouvriers ». A l'origine, ces jardins étaient destinés à améliorer les conditions de vie des familles de conditions modestes. En accédant à une parcelle de terrain mise à leur disposition, les ouvriers pouvaient faire pousser des fruits et des légumes et ainsi mieux faire face à leurs besoins alimentaires au quotidien.



En 1945, le mouvement des « jardins ouvriers », porté par les actions du Front Populaire notamment, devient un vrai succès avec plus de 250 000 jardins ouvriers en France. En 1952, une loi est votée pour inscrire les « jardins ouvriers » ou « jardins familiaux » dans le cadre législatif du Code rural. A partir de cette époque, tous les jardins ouvriers ou familiaux doivent être gérés par des associations loi 1901 à but non lucratif. L'attribution des parcelles devient de plus en plus stricte face à l'inflation de la demande. Les critères le plus souvent retenus par les associations gestionnaires sont la proximité de la parcelle avec le logement de celui qui l'exploite. Autant que possible, les associations attribuent les parcelles selon un principe de mixité sociale. L'usage commercial des parcelles est interdit, seul le plaisir du jardinage et de la récolte prime. L'ambiance au sein des jardins ouvriers ou familiaux est ainsi le plus souvent conviviale et sympathique. Les familles se retrouvent sur les parcelles dès que possible. Tous les jardiniers s'entraident et échangent des bons tuyaux, des techniques, des semences et des graines.

Vous aimeriez avoir un potager ? L'association des jardins ouvriers, peut répondre à votre demande. Actuellement 5 parcelles d'une superficie de 185 m² à 300 m² sont libres, en fonction de la surface, la location annuelle varie entre 47 € et 60 €.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter le Président,
M. Christian DEVAUX : devaux.christian1@aliceadsl.fr ou au 02 35 84 18 49

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

C'est en présence de 35 personnes que s'est tenue le dimanche 3 février 2019 l'Assemblée Générale de l'Association des « Jardins Ouvriers de la Région Dieppoise ». Lors de son rapport, le Président a tenu à rappeler les règles de bonne conduite au sein du site. A savoir, ne pas stationner son véhicule dans les allées, afin de permettre au secours de pouvoir intervenir rapidement, ne pas faire de feux sauvages, les barbecues, quant à eux, sont autorisés. Christian DEVAUX a rappelé que les abris doivent être entretenus par les jardiniers en les teignant soient de vernis incolore ou de couleur chêne clair, les autres, autorisés sur les barrières, ne peuvent être que de couleur verte ou marron. Le Président profite de la présence de Monsieur le Maire pour regretter les incivilités de certaines personnes extérieures concernant les déjections canines, les abandons de chats dans les jardins et déplore les vols de légumes qui sont récurrents. Christian Devaux annonce également le départ de la trésorière Madame Chantal COLAS qui désire arrêter le jardinage, c'est Madame Françoise FREON qui reprend le poste de trésorière et Madame Liliane VALLERAN qui devient trésorière adjointe, ces nouveaux postes ont été ratifiés à l'unanimité.



Le 26 mai 2019 s'est déroulée la Finale du Championnat Régional de Normandie de football américain qui opposait « Les Pirates » de Rouxmesnil-Bouteilles, leader invaincu de la saison régulière, aux « Killer Bees » de Barentin.

Sous un temps idéal pour jouer et devant plus de 300 spectateurs venus pour l'occasion, les pirates commencent le match en défense et avec trop d'erreurs individuelles, ils ne mettent pas en danger les Barentinois et doivent dégager leur camp trop souvent. La défense de son côté plie mais ne rompt pas, elle encaisse des jeux inhabituels et manque de discipline,

du coup les visiteurs en profitent pour ouvrir le score sur un field goal : 3 à 0 pour Barentin.....

Juste avant la mi-temps, sur un big play, le quarterback PIRATES Julien Jordan se connecte avec son receveur Landry Barbaray pour inscrire le 1er touchdown du match. : 8 à 3 à la mi-temps pour les Rouxmesnilais.

Pendant la pause, le coaching staff des Pirates, par l'intermédiaire de Frédéric Jolly, fait trembler les murs et met les joueurs face à leur responsabilité. Le 3eme quart temps va être la réaction des pirates, le quarterback Rouxmesnilais trouve son receveur Anthony Labesse pour le second touchdown des locaux qui porte le score à 16-3..... Quelques jeux plus tard, les Rouxmesnilais vont creuser l'écart par l'intermédiaire de sa défense, le linebacker Quentin Doutreleau réalise un superbe pick 6 (une interception remontée jusque dans l'en-but adverse) et inscrit ainsi le 3ème touchdown du match : 24-3 pour les pirates.



Malheureusement, le dernier quart temps va rappeler la 1ère mi-temps. L'indiscipline Rouxmesnilaise et les erreurs sont de retour et empêchent les locaux d'inscrire de nouveaux points. Les « Killer Bees » continuent à y croire et vont être récompensé de leur courage en inscrivant un touchdown à la passe. 24 à 9. La fin de match est brouillonne, le score sera clôt par un safety (2 points) pour les PIRATES, la défense Pirates en mettant beaucoup de pression, force le quarterback adverse à sortir de son en-but.

Victoire finale 26 à 9 pour les pirates de Rouxmesnil-Bouteilles. Un 4ème titre régional dans l'histoire du club.

L'essentiel est assuré avec cette victoire. Les joueurs n'ont pas fait leur meilleur match de la saison mais cela a permis de vaincre une belle équipe de Barentin.

Toutefois, il faudra montrer un tout autre visage lors du barrage d'accession à la d3 le 15 juin à Rennes face aux « Ankous ».

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'amitié a été fondé dans le but de regrouper des retraités désirant participer ensemble à des activités diverses sociales et culturelles. Au fil des années, un groupe s'est formé et se réunit tous les mardis après-midi dans la salle qui leur est réservée rue du Vallon pour des jeux de société ou jeux de cartes.... avec un goûter pour 1,50 € (gratuit la première fois).

L'adhésion au club est de 18 €, celle-ci permet aussi de participer aux repas, sorties et voyage annuel, en effet, le club organise ponctuellement des sorties et déjeuners à l'extérieur. Ces sorties et voyages sont ouverts aux adhérents retraités.



Pour rejoindre le club
ou tout simplement
obtenir plus
d'informations, vous
pouvez contacter la
Présidente
Mme Lucette LENNE
au : 02.35.84.70.55.

ASSOCIATION CUIVRES'N CAUX



Jeudi 25 avril, le bureau de l'Association Cuivres'N Caux a tenu son assemblée générale au sein du foyer municipal de Rouxmesnil-Bouteilles. Depuis sa création en 2016, l'association a pour objectif de faire découvrir et de promouvoir la pratique des instruments de musique de la famille des cuivres.

Dernièrement, l'association a mis en place un concert « de poche » à la Villa Perrotte à Dieppe. Ce type de concert intègre notamment des cuivres mais d'autres instruments également. Début juillet, des animateurs organisent un stage de cuivres et percussions à Rouxmesnil-Bouteilles avec la participation d'une douzaine de stagiaires. A la fin de ce stage d'été, un concert en plein air dans le Parc du Prieuré est donné pour clôturer l'après-midi récréatif du 14 juillet.



Cuivres And Caux projette également de mettre en place un concert dans l'église du Thil-Manneville, de faire un week-end de stage, une brocante musicale, un concert de quintette de cuivres et enfin un concert Jazz Salsa «Autour de Bourvil» avec 10 musiciens professionnels à Rouxmesnil-Bouteilles. Pour toutes ces manifestations, les dates, lieux et horaires restent à déterminer.

Lors du vote du bureau, deux nouveaux membres se sont inscrits : Eliane Joulin et Sylvain Auzou ont décidé de rejoindre le bureau. De ce fait, la composition du bureau pour 2019 est la suivante : Victor Pavie, Président ; Cyrille Imbrosciano, secrétaire ; Sylvain Auzou, secrétaire-adjoint ; Eliane Joulin, trésorière.

L'Amicale des Anciens Combattants fait de la résistance...

En cette année 2019, nos pensées vont à celles et ceux qui nous ont quittés. Une pensée particulière à Mr. Corentin ANSQUER, qui fut nommé président d'honneur en 1970.....

HISTORIQUE DE L'AMICALE

Le 19 septembre 1920, Claude DELVINCOURT, fonde l'« **Association des Anciens Combattants 14-18** », puis au retour de la seconde guerre de 39-45 une nouvelle amicale voit le jour, « **La Fraternelle** », dont Arthur LEVASSEUR en est le président. Ces deux associations fusionneront sous l'impulsion du maire de l'époque, Corentin ANSQUER, pour devenir **l'Amicale des Anciens Combattants**. Amicale que Mr Corentin Ansquer soutiendra avec ferveur des années durant, lors des différentes commémorations. Cérémonies toujours empreintes d'émotion à l'évocation de ces valeureux soldats, se remémorant les récits de son père, sur cette terrible guerre.



L'Amicale des Anciens Combattants, voit le nombre de ses adhérents régresser d'année en année, malgré cela, les membres du bureau se mobilisent pour poursuivre leur mission. L'Assemblée Générale, s'est tenue le 4 février 2019, au Foyer Communal, en présence des adhérents ou représentés, était également présent le maire, Jean-Claude GROUT. La cotisation n'a pas augmenté et reste à 12 €, pour la deuxième année consécutive, des grilles de pâques ont été vendues, la somme ainsi récoltée permet de financer les gerbes des cérémonies du 8 mai, du 11 novembre et des décès. Le bilan financier montre un solde positif de 877 €, les cotisations représentant la principale source de recettes, avec 200 € de subvention, la municipalité contribue à l'équilibre financier de l'Amicale.

Les banquets du 8 mai et du 11 novembre restent une tradition qui marque un temps de fraternité et de partage, ils sont appréciés de tous. Lors du banquet du 8 mai organisé au restaurant de l'Éolienne, une tombola est venue distraire les convives, parmi les nombreux lots, un repas à l'Éolienne a été gagné par Andrée SERRA.

Celles et ceux qui souhaiteraient se joindre à l'amicale pour participer aux commémorations et banquets, seront chaleureusement accueillis, vous pouvez prendre contact avec la présidente, **Jeanine REINE, au 09.67.85.73.70**

Quel est le but et l'intérêt de cette association ?

Nous pourrions oublier tous les faits qui se sont déroulés pendant la Seconde Guerre Mondiale et « vivre » notre présent, oublier ce que des millions de personnes ont vécu mais quels en seraient les conséquences ? Si le monde ne se souvenait plus de ces événements telle que la déportation des juifs, de ces lieux comme les camps d'exterminations, quelles en seraient les répercussions ? Sans les informations que l'on nous a transmis sur la Seconde Guerre Mondiale, personne n'aurait conscience de l'atrocité de ces actes et nous pourrions donc craindre une reproduction des monstruosité ayant eu lieu. De plus, nous pourrions penser que le passé est un temps révolu et que seul le présent a une réelle importance car vivre est dans l'instant présent. C'est pourquoi le devoir de mémoire confère une portée morale à la mémoire collective. Il s'agit en effet de l'obligation morale de rappeler un événement historique tragique, en reconnaissant les souffrances des victimes, afin de prévenir la reproduction des mêmes crimes.

Cette association contribue au devoir de mémoire sous toutes ses formes et souhaite qu'elle devienne multigénérationnelle...Soutenons-la.

Brocante du BASKET CLUB de ROUXMESNIL

Le club enchaîne les matches, les tournois, les rencontres et pour clore cette saison, le repas annuel sera le moment tant attendu pour se détendre et se retrouver pour un moment de convivialité.

La Brocante du BASKET qui s'est tenue le 12 mai a été un avant-goût de cette **très sympathique bonne entente** parmi les organisateurs et adhérents du club. Un franc succès pour cette journée de brocante orchestrée de main de maître par le Président, Bertrand Lamarche, entouré des bénévoles, des membres du bureau, des joueurs et joueuses et enfin par les parents qui ont participé spontanément aux préparations et au bon déroulement de cette journée. **L'esprit d'équipe** est inculqué à tous les licenciés dès leur arrivée au Basket club de Rouxmesnil. Le 12 mai, tout au long de cette journée de brocante, chacun a pu voir que cette philosophie a encore une fois porté ses fruits. Les 800 m linéaires mis à la disposition des quelques 130 « brocanteurs », a permis de faire une bonne recette financière qui sera reversée au club. Cette recette permettra de financer l'achat de matériels, maillots, cadeaux de Noël pour les jeunes, récompenses sportives, etc....

Si vous ou votre enfant souhaitez rejoindre le BCR et son équipe de dirigeants, n'hésitez pas à contacter le président, Bertrand LAMARCHE, au 06 05 38 37 33.



FOIRE A TOUT DU TENNIS



La foire à tout de l'ATRB s'est déroulée le dimanche 2 juin sur le terrain de football. Encore un beau succès, sous un soleil éblouissant.

En effet, environ 150 exposants ont exposé leurs objets sur quelques 800 mètres linéaires. Un belle récompense pour les dirigeants et bénévoles, qui ont œuvré pour la réussite de cette journée, qui permet au club de consolider son budget. Merci aux membres du bureau, tous présents, ainsi que quelques adhérents-aidants et à la municipalité pour son support logistique. Les exposants sont maintenant fidèles à cette foire à tout, bien ancrée dans le paysage de Rouxmesnil-Bouteilles. La visite du Maire Jean-Claude Grout, et de quelques adjoints et conseillers nous conforte dans cette idée.

A l'année prochaine, pour perpétuer cette manifestation.



Le PCRB nous a donné une nouvelle occasion de faire connaissance des membres de l'association et découvrir leur travail photographique lors de cette 6^{ème} exposition annuelle. De nombreux visiteurs se sont déplacés pour venir admirer les quelques 350 clichés accrochés aux cimaises de la salle Corentin Ansquer.



Les techniques et les conseils que chacun s'échange lors des réunions du Club permettent de progresser d'une photo utilitaire comme la vieille armoire à vendre sur "le bon coin" ou la photo souvenir de bébé dans son parc, vers une photo d'art, même si elle a pour sujet la vieille armoire ou bébé dans son parc. La différence a été évidente lors de l'exposition annuelle du PCRB. En noir et blanc ou en couleur, les photographies présentées avaient toutes pour fil rouge le thème de l'exposition : « La Musique », et question technique : Le niveau monte... monte... chaque année davantage ! Bravo mesdames et messieurs les photographes.

Avez-vous déjà envisagé de faire partie du Club Photo ? La démarche d'inscription est la même que pour un club ou une association sportive. Il faut avant tout avoir envie et y aller avec une idée de ce que l'on souhaite faire.



On peut être débutant et avoir envie d'apprendre la photo et ses rouages, être amateur et vouloir maîtriser son matériel et discuter avec des photographes un peu plus aguerris ou être pro et souhaiter partager son savoir et sa passion avec d'autres photographes. Le PCRB vous offre cette possibilité...alors n'hésitez plus, prenez contact avec Gilbert BAUDER, Président du PCRB.

« La Voix de son Maître » a été élue par les visiteurs « meilleure photo 2019 » au traditionnel tirage au sort auquel chacun pouvait participer lors de la visite de l'exposition.

THÉÂTRE

Le théâtre est un « art hybride », il se compose de deux parties : le texte à apprendre et la présentation sur scène, tout le monde sait que les comédies ne sont faites que pour être jouées et c'est ce qu'ont fait les élèves de Mesdames Letessier et Schnellbach (CE2/CM1/CM2) lors de leur présentation publique. De nombreux parents sont venus les encourager et saluer leurs prouesses respectives, tant pour les enfants que pour les enseignants et pour le comédien qui chaque année maintenant œuvre auprès des enseignantes pour faire vivre le théâtre auprès des enfants durant leur cursus scolaire..



Molière, ce n'est pas rien !!!

L'Éducation nationale incite à une nouvelle manière d'initier les élèves à toutes les dimensions du théâtre en allant vers une pédagogie de projet et à un travail conjoint avec les compagnies théâtrales pour que les élèves découvrent le théâtre par une pratique de jeu... c'est une belle réussite pour nos petits élèves....Un grand bravo aux enseignants....



VISITE DU SALON GILLES ANGER

Apprendre hors de la classe :

La sortie scolaire, en tant qu'expérience de rencontre avec un lieu nouveau, est souvent synonyme de changement, de surprise et d'émotion. Si l'école et l'art se rejoignent sur le terrain des apprentissages, la spécificité de chacun fait ainsi passer l'enfant de la position d'élève à celle, moins habituelle, de visiteur. La sortie scolaire lorsqu'elle présente un caractère pédagogique, est également l'occasion de situations d'apprentissages inédites. Lors d'une exposition, l'enfant intervient sur le réel, le sensible, il découvre en s'appuyant sur l'exploration. Une exposition artistique peut motiver, donner du goût, marquer la mémoire et pourquoi pas faire naître des vocations ; l'exposition et ce qu'elle présente, peut également ébranler les conceptions initiales, éveiller la curiosité et susciter des interrogations....



La visite de l'exposition s'est terminée sur la scène au milieu des meubles de carton et du TANGRAM géant qui a fait le bonheur des élèves.

Le Tangram est un jeu chinois formé de sept pièces,
C'est une dissection du carré en sept pièces élémentaires.
Il s'agit alors de reconstituer des figures simples en assemblant les différentes pièces.

Un atelier de jardinage en maternelle ? Oui, mais pourquoi exactement ? Nos écoles ont la chance de disposer d'un coin de verdure pour mettre en place un projet de jardinage avec les élèves. Dès la maternelle, les enfants peuvent prendre part à des ateliers de jardinage, un moyen ludique d'observer, de comprendre et de respecter la nature et l'environnement.

Cette activité apporte beaucoup aux enfants. L'activité en soi, ludique et divertissante, captive l'attention des tout petits. Le fait de chausser leurs bottes et de prendre en main les petits râteaux leur plait déjà énormément.... Mais en tant qu'outil pédagogique, le jardinage apporte de nombreux autres intérêts. Il permet aux enfants de découvrir le cycle de vie : on sème, on arrose, la graine germe puis grandit avant de se reproduire.



Les enfants s'émerveillent devant une fleur en éclosion ou un fruit qu'ils voient murir de jour en jour. Et puis vient la cueillette (enfin !).

Le jardinage rime également avec citoyenneté : cette activité permet de responsabiliser les enfants et de leur apprendre le respect de la nature, mais aussi de leur faire découvrir la richesse de la nature, la biodiversité, l'écosystème et de les sensibiliser à l'importance de tous ces aspects de la vie.

VISITE DU JARDIN AUX SCULPTURES

C'est au domaine de Bois-Guilbert, entièrement remanié au 18ème siècle, avec l'édification de l'actuel château répondant aux canons architecturaux de l'époque Louis XVI, que les maternelles ont fait leur sortie pédagogique.

Jean-Marc de Pas, alors âgé de seulement 21 ans devient le dépositaire du domaine familial de Bois-Guilbert. Il décide de consacrer sa vie et son œuvre à ce patrimoine d'exception. Il fait de ce lieu unique une œuvre d'art à grande échelle. En façonnant ces 7 hectares, il sculpte la nature pour que l'Histoire rencontre l'Art. Plus de soixante-dix sculptures réalisées par Jean-Marc de Pas jalonnent ce jardin planté d'arbres remarquables. Hymne à la douceur du temps qui passe, œuvres poétiques façonnées par la patience et l'humilité, le jardin des sculptures est une invitation à la pure contemplation. Aujourd'hui, Jean-Marc de Pas encadre l'équipe qui entretient le jardin, dans une démarche d'« entretien raisonné ».



La journée pédagogique de nos petits élèves s'est tournée vers un parcours dans le jardin et une chasse aux trésors...



WAHOU !!

La restauration scolaire, c'est tout d'abord un service public facultatif. L'article L 2321-1 dispose que « *sont obligatoires pour les communes les dépenses mises à sa charge par la loi* ». Or la création d'une cantine scolaire n'est pas obligatoire, elle a un caractère facultatif et n'est pas au nombre des obligations incombant aux communes pour le fonctionnement du service public de l'enseignement.

Par contre, l'inscription à la cantine scolaire, lorsque celle-ci existe, est un droit pour tous les enfants scolarisés. Ces dispositions impliquent que les personnes publiques ayant choisi de créer un service de restauration scolaire dont elles ont la charge, sont tenues de garantir à chaque élève le droit de s'inscrire, **ce droit est également valable pour les enfants handicapés et pour ceux présentant une allergie alimentaire médicalement reconnue.**

Pour ces enfants il est prévu que nos cuisiniers prévoient des repas adaptés au régime particulier de l'enfant allergique ou bien que l'enfant consomme sur place le panier repas fourni par ses parents, ceci selon les modalités définies par le projet d'accueil individualisé (PAI). Le PAI est un protocole établi par écrit entre les parents, le responsable de l'établissement scolaire, le médecin scolaire en concertation avec le médecin traitant de la famille et le maire. Il a pour objet d'organiser, dans le respect des compétences de chacun et compte tenu des besoins spécifiques de l'enfant, les modalités particulières de son accueil en restauration scolaire.

Dans chaque établissement offrant une restauration collective, les principes d'égalité et de neutralité sont la règle. La fréquentation de la cantine scolaire n'étant pas obligatoire il n'existe donc aucune mesure ni obligation juridique pour mettre en place des repas spécifiques ou confessionnels. De la même manière il n'existe aucun droit pour les usagers de revendiquer l'instauration de menus confessionnels. Pour notre part, à Rouxmesnil-Bouteilles, nous respectons le droit à la cantine pour tous les élèves et nous adaptons, **dans la mesure du possible**, des plats de substitution pour satisfaire toutes les demandes... (..Allergies, sans porc, sans bœuf, végétarien...) ceci afin de respecter les principes de laïcité et de neutralité.

D'autre part, concernant les repas journaliers, la loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018 «fixe notamment un objectif de 50% de produits de qualité ou locaux (dont 20% de bio) dans l'approvisionnement de la restauration collective... La mise en place d'un menu végétarien une fois par semaine est également approuvée. »

Nous faisons notre possible pour respecter au plus près ces préconisations.....

Les cantines scolaires, sous la responsabilité des communes, se dotent d'un règlement intérieur qui permet de fixer les règles générales d'organisation et de fonctionnement du service. Il peut également prévoir diverses mesures telles que la possibilité d'exclure définitivement des élèves particulièrement indisciplinés. Ce règlement intérieur doit être approuvé par le Conseil Municipal pour son application. **Celui-ci, peut prévoir des sanctions, sachant que ce n'est pas au personnel sur place de les prendre, mais au maire.**

L'activité de surveillance des élèves durant la pause méridienne incombe directement et exclusivement à la commune qui est seule organisatrice du service. Cette dernière est donc responsable des enfants durant la totalité du temps qui sépare la fin des classes du matin et la reprise des classes l'après-midi...c'est-à-dire non seulement durant le repas mais aussi pendant le temps de pause qui précède celui-ci et celui qui le suit, en dehors du service d'enseignement proprement dit.

Depuis l'arrivée de Didier, qui porte le nombre de cuisiniers au service des enfants à 2 personnes qualifiées concernant les repas, toutes ces directives sont appliquées au plus près de nos possibilités.

Des informations et reportages se trouvent sur le site de la commune...

Pourquoi Rouxmesnil s'engage dans ce processus depuis déjà trois ans ? Ceci pour :

Encourager les filières agroalimentaires biologiques et paysannes pour privilégier leurs produits plutôt que ceux vendus par l'industrie agro-alimentaire.

Favoriser la qualité alimentaire pour mettre en avant les produits bio et d'origine durable, sans pesticides, sans additifs de synthèse et plus riche en nutriments.

Valoriser les produits du terroir et la diversité alimentaire pour favoriser les variétés locales et rustiques et proposer à notre curiosité des fruits et des légumes, des céréales et des légumineuses.

Éduquer les enfants au goût : nouveaux produits, nouvelles saveurs, nouvelles couleurs, nouvelles recettes ...

Maintenir les emplois et en créer de nouveaux car en consommant des produits issus de circuits courts l'économie locale sera dynamisée car l'agriculture bio exige 30 % de main d'œuvre en plus.

Réduire l'impact écologique car la consommation de produits bio issus de circuits courts permet de réduire les transports et de minimiser les changements climatiques.



A chaque repas, nos cuisiniers, Didier et Christophe proposent des crudités de saison, des yaourts et des fruits « bio ou d'origine durable ». De plus, une grande partie de la viande servie à nos cantiniers provient maintenant de « La ferme de Rouxmesnil ».

Une attention particulière est faite pour les légumes qui accompagnent la viande ou le poisson et régulièrement un dessert « maison » est proposé à nos petits élèves (tarte aux pommes, salade de fruits, compote, crêpes....)

Le 14 mai, le Chef Etoilé du restaurant « Le Colombier » à Offranville est venu préparer avec nos cuisiniers un repas pour nos petits élèves. Enseignants, parents d'élèves élus au Conseil de Parents d'Elèves et des élus de la Commission Scolaire ont été invités à ce repas. Laurent Kleczewski, avec sa bonne humeur légendaire nous a tous régallé....



Un long chemin parcouru jusqu'à cette étoile prestigieuse pour le chef Laurent Kleczewski qui a appris auprès des plus grands chefs, comme le Chef Alain Ducasse ou encore le Chef Jacques Maximin, mais aussi dans de grands établissements comme "Le Fouquet's", "Le doyen" ou encore "La Pyramide" à Vienne. Porté par un incessant désir de progresser, il a tracé sa voie avec une constance assaisonnée d'audace dont il récolte les fruits. Sans triomphalisme mais avec la simplicité de ceux qui savent rendre autour d'eux ce que la vie leur a donné.

Une étoile dans les assiettes de la cantine...

"Qu'as-tu mangé ce midi à la cantine ?" Qui ne pose pas cette question à son enfant le soir au retour de l'école ? Certains enfants répondent avec détail à la question, d'autres répondent "je ne sais plus" ou "je ne sais pas comment ça s'appelle" !

Pour relever le défi lancé par la commune : servir aux gastronomes en culottes courtes un déjeuner « étoilé », LAURENT KLECZEWSKI, célèbre restaurateur étoilé du Colombier à Offranville, a accepté avec enthousiasme de participer au projet de la commune. Projet qui consiste à faire intervenir un chef dans l'élaboration d'un menu. Mardi 14 mai, nous avons voulu faire découvrir de nouvelles saveurs à tous les petits cantiniers de nos deux écoles (maternelle et primaire)... Derrière les fourneaux, le chef étoilé du Colombier, restaurant d'Offranville, reconnu comme l'une des meilleures tables de la région, et nos deux cuisiniers ravis de cette opportunité, ont préparé pour nos petits élèves un repas à partir de produits de saison en privilégiant les producteurs locaux et les produits bio ou labellisés. (Menu : *Concombre au basilic, sauce au yaourt.... Fleur de courgette farcie accompagnée de sa brochette de légumes grillés entourant un « Cordon-bleu » maison au poulet et canard fumé.... pour le dessert une pavlova aux fraises*)



Mais Laurent Kleczewski ne s'est pas arrêté pas aux cuisines, il a tenu à passer dans chaque classe de primaire afin de présenter les légumes que les enfants trouveront dans leur assiette le lendemain...C'est une démarche pédagogique qui a été très appréciée des enseignants et des enfants très intéressés par la présentation de Laurent... très bon pédagogue...

Pour le chef étoilé, passer de 30 couverts dans son restaurant « Le Colombier » à Offranville à 200 repas dans les cantines de Rouxmesnil, a été un vrai challenge ! »

Pour le maire : « Il s'agit d'une première et sacrée expérience, c'est exceptionnel qu'un chef étoilé de cette qualité ait accepté notre défi.»



Pour nos cuisiniers, au départ, c'était stressant, puis très vite, la passion et la gentillesse de Laurent leurs ont permis de bénéficier de conseils, de techniques, et d'un savoir-faire qu'ils n'ont pas forcément compte tenu du milieu dans lequel ils évoluent.

Et les enfants là-dedans ? Une grande majorité des assiettes sont revenues vides, véritable indicateur de la qualité des produits et des saveurs qu'ils ont appréciées... Aux sujet des enfants Laurent, rieur, nous dit : « C'est dangereux les enfants : s'ils laissent dans l'assiette, c'est la honte ! »



Les enseignantes des deux écoles, quelques parents d'élèves élus aux Conseils de Parents d'Elèves et des représentants de la commune ont été conviés à ce repas d'exception... tous sont repartis en souhaitant reproduire cette expérience l'an prochain... Proposition aussitôt faite et aussitôt acceptée, le chef étoilé LAURENT KLECZEWSKI reviendra l'an prochain pour une nouvelle expérience savoureuse....



Comme l'a si bien dit LAURENT KLECZEWSKI, les élèves de Rouxmesnil-Bouteilles ont bien de la chance d'avoir deux cuisiniers « à domicile » qui utilisent des produits frais, bios ou d'« origine durable » afin de leur préparer chaque jour d'école des repas très équilibrés et variés....

À travers cette initiative, la municipalité confirme sa volonté d'offrir aux petits Rouxmesnilais le plaisir d'une nourriture saine et variée préparée sur place par les deux cuisiniers de la commune....



La mare des Salines présente une vocation de rétention des eaux pluviales et de lieu de quiétude pour les habitants. Si elle fut entièrement comblée jusqu'en 2018 par une végétation typique des zones humides (massettes et roseaux), les travaux de curage ont permis à la mare de présenter aujourd'hui un profil général intéressant aux berges douces, propices à l'accueil d'une faune et d'une flore spécifiques.

La mare a donc été « éclaircie » fin 2018 par les services techniques municipaux (arrachage et évacuation de la Massette, principalement). Le traitement raisonné des espaces verts adjacents est très propice à la biodiversité locale (Odonates, Amphibiens, oiseaux...). Quelques « poches » de Renouée du Japon (Espèce Exotique Envahissante) entre la mare et les habitations sont encore de taille raisonnable. Un pâturage extensif devrait être mis en place en 2019 pour éviter sa propagation.

Le projet : La municipalité souhaite proposer un aménagement de la mare des Salines offrant un site de promenade avec une vision ornementale, paysagère et surtout pédagogique (à vocation d'éducation à l'environnement) des lieux, complétant ainsi son rôle hydraulique existant.

Observations et préconisations :

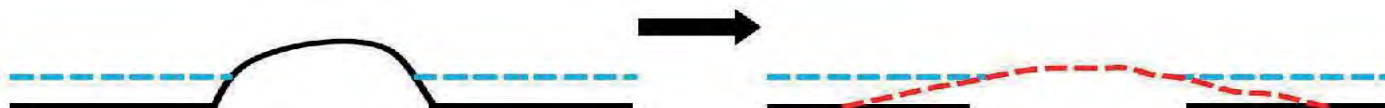
La profondeur de la mare varie entre 50 et 70 cm selon les endroits. 2 ilots ont été constitués avec les boues de curage et les rhizomes de massettes (Typha) arrachés fin 2018. La solution d'évacuation n'étant pas facile, cette solution de dépose sur place a été privilégiée à l'époque, pour une économie du projet.

Un apport de terre végétale sur les ilots a permis la plantation de graminées et autres plantes plus horticoles.

Un saule pleureur a été planté dernièrement. L'existence d'un sentier pédestre dont les contours sont marqués par des tontes différenciées en lien avec une stratégie de gestion raisonnée mise en place pour les espaces périphériques à la mare, est un atout majeur pour le site.

Suite à la visite sur site et au regard des objectifs de la commune, il est préconisé de :

- Régaler les terres des ilots en affleurement du niveau d'eau de la mare (à la limite du niveau le plus haut des eaux de la mare),

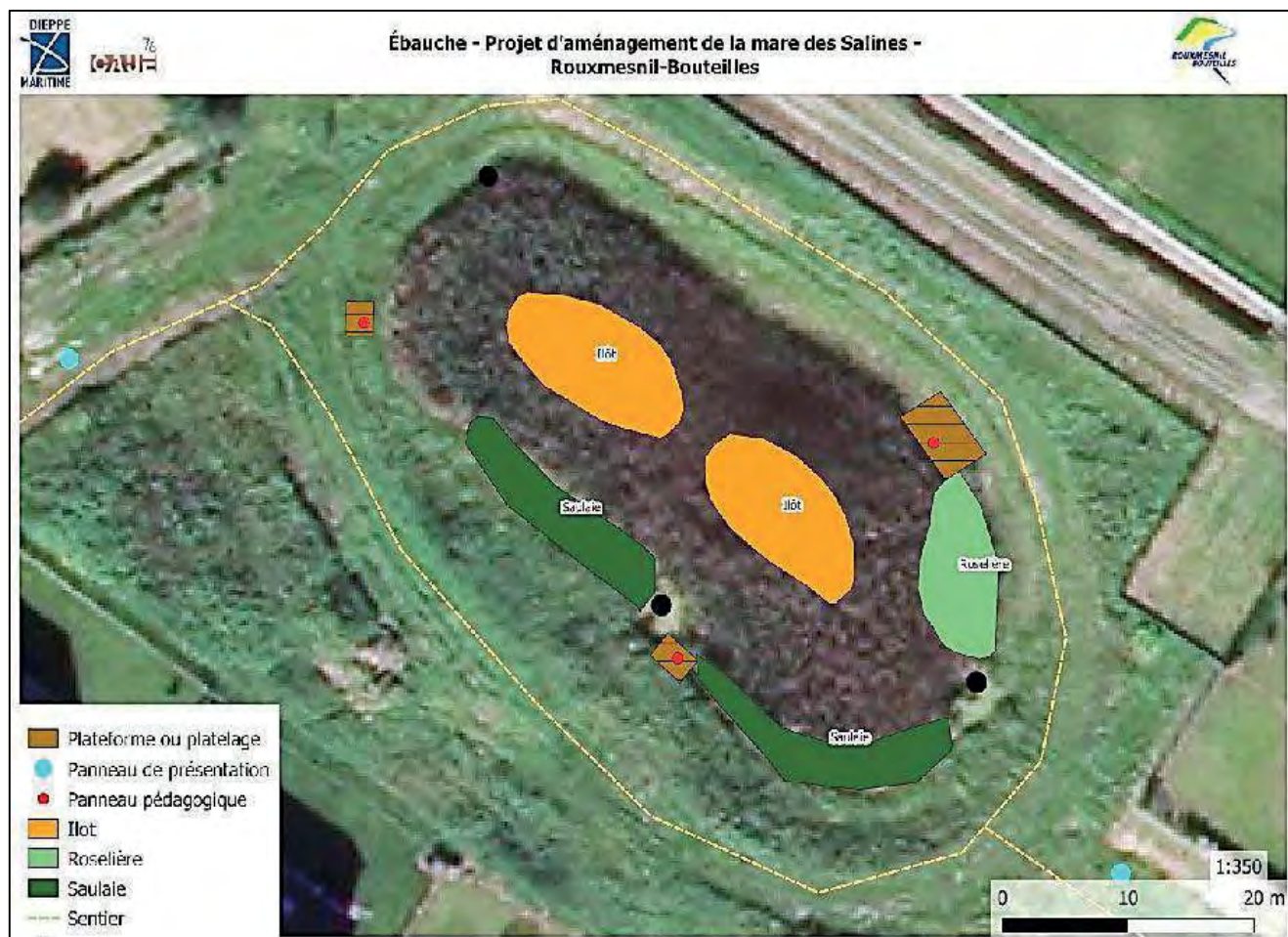


- Déplacer le saule-pleureur, peu adapté à l'objectif retenu.
- Surveiller la reprise des rhizomes de Typha, celui-ci se comportant souvent comme une espèce invasive.
- Evacuer les futurs rhizomes arrachés hors du site.
- Surveiller le développement de la zone de roselière (composée de Phragmites), très propice à l'accueil d'une biodiversité riche et intéressante.

- Utiliser le surplus des terres des îlots sur site pour former un talus de végétation spontanée (banque de graines existante). Ce talus peut constituer une limite en périphérie du site, ou en « clôture » de celui-ci.
- Sur les îlots centraux, en affleurement du niveau de l'eau, laisser libre cours à une recolonisation végétale spontanée, sans plantation de végétation horticole.
- Maintenir une zone tampon entre le sentier et les berges de la mare, avec une fauche tardive de fin de saison (octobre – novembre).
- Gérer le développement des 3 zones de Renouée asiatique à proximité de la mare (éviter toute implantation en bord de mare).

Une première ébauche du projet a pu être évoquée lors de cette visite :

Avantages : Une grosse partie du projet peut être assumée en régie par les services techniques municipaux.



Les mares sont des écosystèmes d'une grande diversité végétale et animale. Malheureusement, 90 % des mares ont été détruites en France en l'espace d'un siècle. Face à ce constat alarmant, la création de mares est un acte fort pour la préservation de la Nature. Le site ne se limite pas à la mare, bien qu'elle en soit l'élément le plus important. Par exemple, une butte a été « boisée » juste à côté de la mare pour permettre aux espèces semi-aquatiques (amphibiens, libellules...) d'effectuer tout leur cycle de vie sur le site.

Maintenant il faudra attendre deux à trois ans pour laisser à la végétation le temps de coloniser le site naturellement.

L'aménagement autour de la mare sera compatible à la balade familiale et aux usages pédagogiques. Un aménagement des berges autour de la mare sera effectué sous forme de platelage en bois et panneaux explicatifs permettant aux élèves et aux promeneurs de prendre connaissance de ce nouveau milieu naturel.

ENFOUISSEMENT DES LIGNES HAUTE ET BASSE TENSION



Enédis investit 416 000 € pour moderniser et sécuriser le réseau électrique Haute Tension. Enédis a réalisé la dernière étape d'un important chantier de modernisation et de sécurisation du réseau électrique. L'enfouissement de 3,2 kilomètres de lignes permettra désormais d'assurer une meilleure qualité de fourniture électrique. La finalisation de la première partie des travaux réalisés entre le « haut » et le « bas » de Rouxmesnil Bouteilles est l'occasion pour Enédis de faire un point sur ce chantier avec Jean-Claude Grout, maire de la commune :



3,2 kilomètres de réseau neuf : Sur ce secteur, le réseau aérien existant présentait des fragilités, il était notamment sensible aux aléas climatiques (tempêtes, épisodes neigeux, chute des branches d'arbres...). Afin de remédier à cette situation, Enédis a renforcé le réseau en créant un réseau enterré long de 3,2 kilomètres réalisé grâce à trois

techniques complémentaires, le forage dirigé, la trancheuse et l'aspiratrice, pour permettre de remplacer le réseau aérien existant. De même, un nouveau poste de transformation HTA/BT remplace l'ancien poste installé en haut des poteaux, ces derniers ayant disparu. Compact, plus moderne et facile d'entretien, il contribuera à l'amélioration de la qualité de la distribution d'électricité dans ce secteur.



Une bonne coordination entre Enédis et l'entreprise prestataire a permis de limiter le temps des travaux et limiter la gêne occasionnée aux riverains. C'est une dizaine d'agents de l'entreprise Cegelec, basée à Dieppe, qui est intervenue sur ce chantier durant cinq mois. La phase importante consistait à enfouir le réseau électrique dans la commune. Ces aménagements sur ces lignes permettront d'améliorer la qualité de la distribution et protégeront l'environnement. Ces travaux se sont terminés début mars, les raccordements électriques et la dépose de la ligne aérienne sont en cours de programmation.

L'ensemble des clients de la commune de Rouxmesnil Bouteilles bénéficieront désormais d'une meilleure qualité de fourniture de l'électricité avec un réseau neuf et souterrain.

Cette mise en souterrain répond également à l'engagement d'Enédis de limiter l'impact de ses activités et des ouvrages de distribution publique d'électricité sur l'environnement.



Le Gouvernement a décidé le déploiement du très haut débit (THD) sur l'ensemble du territoire français d'ici à 2022. Depuis fin 2016, 50 % de la population en bénéficie, avec un an d'avance sur le calendrier prévu. Outre l'enjeu économique et social de la nouvelle économie numérique, le THD va aussi désenclaver les territoires éloignés des grandes villes en leur donnant la possibilité de participer de plain-pied aux nouvelles formes de citoyenneté.

Les premières réunions ont eu lieu, entre la municipalité de Rouxmesnil-Bouteilles et les services compétents d'ORANGE, chargés de réaliser le réseau de la fibre optique à très haut débit internet sur la commune. Les travaux devraient débuter en mai 2019, avec la possibilité du premier client raccordé fin 2019. Lorsque la commune sera éligible à la fibre, il vous faudra faire une demande auprès de votre opérateur, qui se chargera de la nouvelle installation nécessaire à votre logement. (Selon les opérateurs, celle-ci est gratuite).

Qu'est-ce que la fibre optique très haut débit ?

La fibre optique est un fil de verre ou de plastique plus fin qu'un cheveu qui transporte de grandes quantités de données numériques très rapidement et sur de longues distances. Le «très haut débit» n'a pas réellement de définition technique, la notion de «très haut» étant non chiffrée. Il s'agit avant tout d'une appellation commerciale. Comme la technologie ADSL est communément nommée le «haut débit», il est désormais courant de nommer «très haut débit» les technologies permettant des débits supérieurs à ceux de l'ADSL. En général, il s'agit de connexions câble ou fibre optique donnant accès à des débits allant de 30 Mbit/s à 1 Gbit/s (1000 Mbit/s). Pour savoir réellement à quel débit vous avez accès en fonction de votre lieu d'habitation, vous devez effectuer un test d'éligibilité ADSL et Fibre.

Comment obtenir la fibre ?

Si vous êtes locataire, vous devez envoyer une lettre recommandée à votre propriétaire pour qu'il demande au syndic d'inscrire votre demande à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Si vous êtes copropriétaire, vous effectuez la même démarche auprès du syndic. L'installation doit être votée et approuvée lors de l'AG, de même que le nom de l'opérateur d'immeuble qui va s'en charger. Si vous dépendez d'un bailleur social, c'est le conseil d'administration qui doit donner son accord et signer la convention.

Si vous êtes l'unique propriétaire, c'est à vous de faire les démarches auprès d'un opérateur. Signalons enfin que les immeubles neufs ou en rénovation ont pour obligation d'être fibrés.

Les travaux sont-ils gratuits ?

Pas toujours. La loi prévoit que le fibrage de l'immeuble est réalisé gratuitement pour le propriétaire ou les copropriétaires, ainsi que tous les occupants de l'immeuble.

Les coûts d'installation sont à la charge de l'opérateur d'immeuble, et, éventuellement, aux autres opérateurs associés. Ce n'est pas le cas pour les maisons individuelles pour lesquelles les opérateurs peuvent demander une participation financière allant généralement de 149 euros en raccordement souterrain à 299 euros en raccordement aérien.

Attention, certains opérateurs continuent de faire payer des frais d'installation en cas de changement de propriétaire alors que la maison est déjà raccordée. A vous de négocier pour en être dispensés.

TRAVAUX

PARKING DU PRIEURÉ



Voici le parking en phase de fin de travaux. Sur cette photo, reste à finir la sente qui rejoint les écoles. La partie supérieure du parking du Prieuré sera accessible à tous dès septembre, le temps de laisser l'enracinement du gazon se faire. Il est néanmoins toujours possible d'utiliser la partie inférieure, l'entrée du parking rond ayant été déplacée afin que cette entrée devienne commune aux deux entités de ce nouveau Parking du Prieuré.

RÉSIDENCE DE BERNESAULT (ancienne mairie-école)

L'ancienne « Mairie-Ecole » a repris vie sous le nom de : « Résidence de Bernesault ». Après quelques problèmes de mise en service, les 5 logements mis en location par la mairie sont maintenant occupés.



DÉPART EN RETRAITE



Alain Saintefoy a pris sa retraite en mai dernier et Sylvain Lepaul le remplace.

Alain était parmi nous depuis novembre 2000. Il était « l'homme électrique » et un « Mac Gyver » efficace et toujours dans le calme et la bonne humeur.



Sylvain a désormais la lourde tâche de le remplacer, il est maintenant parmi nous depuis avril 2019 et son intégration au sein de la commune s'est faite par passation amicale...

LE NOUVEAU FOYER

Cette nouvelle salle communale est accolée à la salle CORENTIN ANSQUER, dénommée **SALL'INN** elle est équipée pour recevoir différentes manifestations...

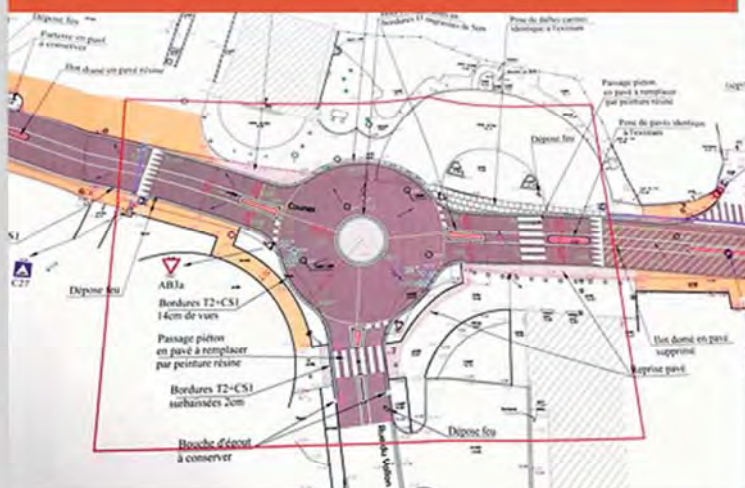


Cette nouvelle salle vous est spécialement dédiée. En effet elle est essentiellement réservée pour les manifestations familiales des habitants de notre commune.

La commune ne se réservera cette salle que pour des manifestations ponctuelles... (Voir calendrier des manifestations en page 42.)

Pour connaître les modalités de location de cette salle n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la mairie.

PROJET ROND-POINT fin 2019



Pour supprimer les feux tricolores de l'intersection entre la Rue du Champ de Courses et la Rue du Vallon et rendre la circulation plus fluide, un rond-point devrait voir le jour très prochainement. Les travaux devraient commencer en octobre 2019. Nous essaierons de limiter au mieux les désagréments générés par ces prochains travaux, mais la circulation sera sans aucun doute perturbée. Nous nous en excusons par avance, mais la fluidité de la circulation annoncée après travaux vaut sans doute la peine de ces perturbations.

SERVICE TECHNIQUE : ACHAT D'UN « DÉSHERBEUR à VAPEUR »

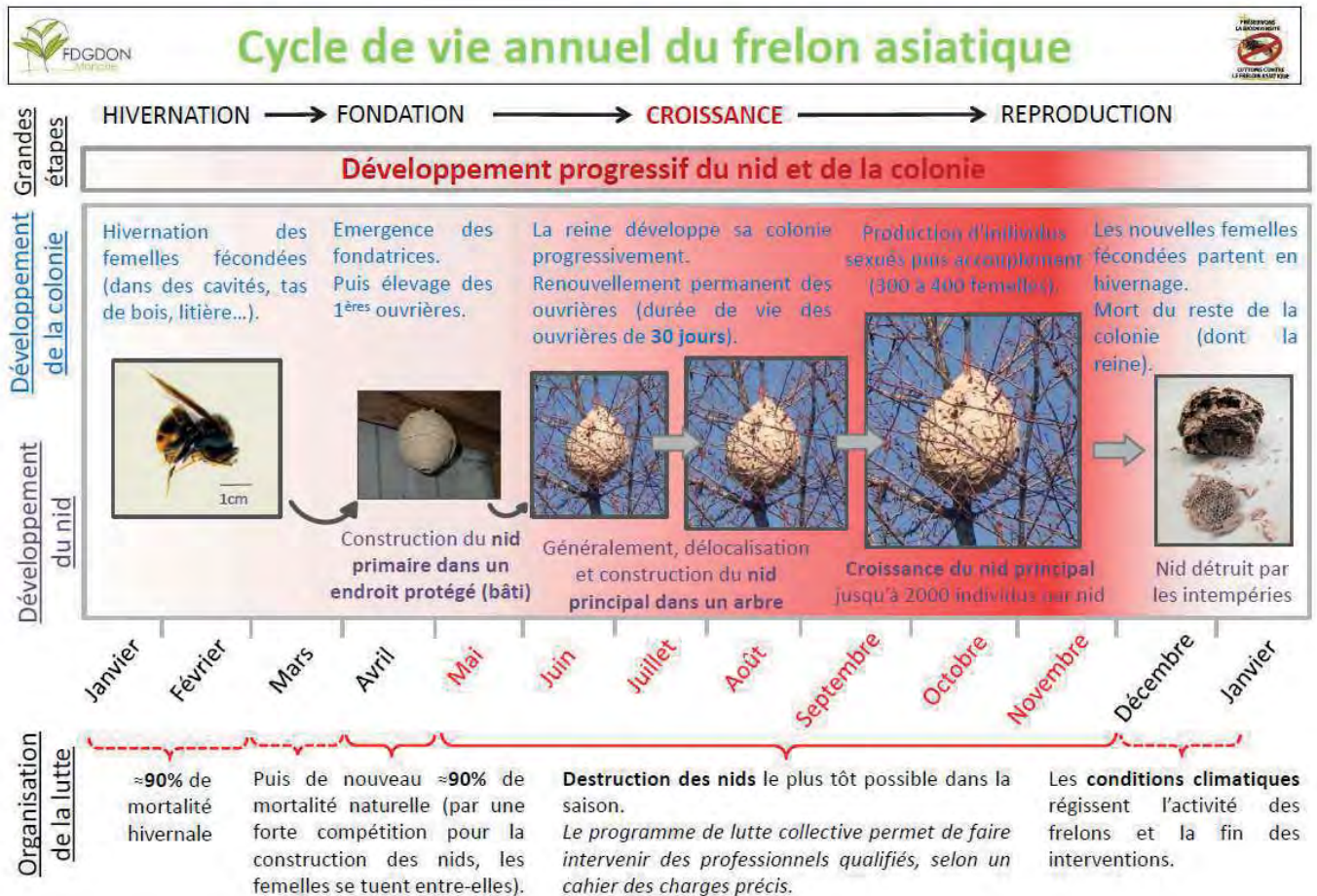


UN NOUVEL ENGIN POUR LES ESPACES VERTS

L'acquisition de cette nouvelle machine entre dans le cadre de nos exigences concernant l'environnement.

Cette machine pourra ainsi éviter l'usage de produits chimiques pour le nettoyage et le désherbage grâce à son circuit vapeur.

Face aux nuisances que représente le Frelon asiatique, un programme départemental de lutte collective a été validé par les membres du Comité départemental. L'objectif de ce programme est de limiter les nuisances et dégâts du Frelon asiatique, pour l'apiculture, l'environnement et la santé / sécurité publique.



Sources des informations: MNHN et IRBI ; Réalisation : FDGDON de la Manche, 2017

Quelles consignes pour les particuliers et riverains ?

En cas d'observation d'un nid de frelons asiatiques : Il est fortement déconseillé aux particuliers de mettre en place une opération de piégeage des frelons asiatiques. En effet, le piégeage dans les jardins au cours de la saison, n'aura aucun impact sur les populations de frelons asiatiques. Les ouvrières sont en permanence renouvelées au sein d'une colonie (durée de vie de 30 jours). Il n'existe pas à ce jour, de piège 100% sélectif. Donc, ATTENTION le piégeage peut avoir un impact non-négligeable sur la biodiversité locale !

Pour plus d'informations : Plateforme internet "frelonasiatique50.fr", Cette plateforme est à retrouver sur : <http://frelonasiatique50.fr>, une partie du site internet est accessible au public.

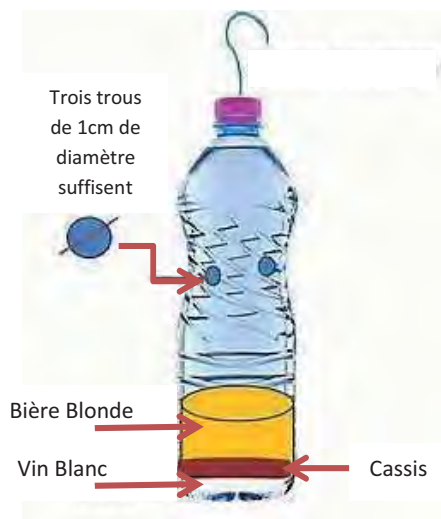
Rappel : Les riverains doivent signaler les nids à leur mairie. C'est la Mairie qui reporte les signalements sur la plateforme, conformément à la convention de lutte collective avec la FDGDON de la Manche.

Sites internet de référence sur le frelon asiatique :

Le site de L'Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte (IRBI) - page Frelons asiatiques.

Le site du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) :- page Frelons asiatiques.

Accrocher
à une branche



Pour vous protéger lors de vos repas en plein air, il est possible de fabriquer un piège très facile à mettre en place....en voici le descriptif...

Afin de ne pas nuire à la biodiversité pensez à le rentrer dès la fin de votre repas car les abeilles et autres insectes pollinisateurs se feront piéger également, ce qui n'est pas le but recherché...

CONCERNANT LES PIEGES :

Selon les experts de l'INRA et du Muséum d'histoire naturelle le piégeage préventif du frelon asiatique conduit « au massacre d'un grand nombre d'insectes non ciblés sans affecter les populations de frelon asiatique ». Ils conseillent donc de limiter l'emploi de « pièges sélectifs » (avec des trous laissant échapper les autres insectes) à proximité des ruchers attaqués et mis en péril par le frelon.

Comment reconnaître un frelon asiatique ?

Le frelon asiatique est très facile à reconnaître car c'est la seule guêpe en Europe à posséder une couleur aussi foncée. Le frelon asiatique est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et ses pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32 mm.



Le venin du frelon asiatique n'a rien de particulièrement toxique et seuls des cas très rares nécessitent de consulter un médecin. « En France, tous les observateurs s'accordent sur le fait que le frelon asiatique n'est pas agressif et qu'il est possible d'observer son nid à 4 ou 5 mètres de distance sans risque, note l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN).

Les rares personnes piquées l'ont été en tentant de détruire un nid ou en touchant une ouvrière par inadvertance ».

Le frelon asiatique cause des dégâts importants dans les vergers en dévorant les fruits et il a la particularité de s'attaquer aux abeilles. Les abeilles butineuses constituent 80 % du régime alimentaire d'un frelon asiatique en ville et 45 % dans les campagnes. Même si toutes les abeilles ne meurent pas, la prédation des frelons asiatiques les stresse énormément, ce qui limite les récoltes de nectar et de pollen et affaiblit leurs réserves pour l'hiver. Le frelon asiatique présente donc une menace grave pour la filière apicole et nuit à la biodiversité, car l'abeille contribue à la reproduction de 80 % des espèces de plantes à fleurs. Outre les abeilles, il s'attaque aux insectes de toutes sortes et notamment aux guêpes, mouches, papillons ainsi qu'aux araignées.

INFORMATIONS



Deux boîtes à livres ont été installées sur la commune, si le concept fonctionne d'autres seront installées....

Une boîte à livres est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la lecture. Prendre un livre, le rendre et si possible, en ramener un autre. C'est à cet échange qu'invitent les boîtes à livres. Elles donnent une 2e vie à vos livres bien souvent délaissés sur une étagère ou dans le fond d'une armoire ou mieux encore ils satureront votre bibliothèque....

Les boîtes à livres peuvent devenir aussi des lieux de rencontre, un endroit d'échange, c'est l'occasion le temps d'un instant, d'un choix, de faire une rencontre. Pour cela il vous suffit juste de vous rendre sur le parking rond de la mairie sur le sentier qui mène à celle-ci vous y trouverez la boîte à livres réservée aux adultes.... Pour celle réservée aux enfants il vous suffira d'aller à l'entrée de la garderie scolaire sur le parvis de l'école primaire.

Le concept est simple, vous allez à une boîte à livres, avec un ou plusieurs livres que vous déposez et vous repartez avec d'autres. Chacun pourra y trouver ce que vous tous y aurez apporté..... Il y en aura pour tous les goûts, des romans policiers, de la bande dessinée, de la littérature plus classique, de la science-fiction, bref de quoi contenter tout le monde, même le plus difficile d'entre vous.....

Bonne lecture.....

NOUVEAU À ROUXMESNIL.....

À Rouxmesnil – Bouteilles
la sophrologie pour le mieux-être de chacun

SOPHROLOGIE DIEPPE

MATHIEU BARBERA
SOPHROLOGUE

92 rue de la Croix de Pierre
76370 Rouxmesnil – Bouteilles

07 87 96 14 75 – mathieusophro@gmail.com

<https://sophrodieppe.fr>

@MathieuSophro

- Apprivoiser ses problèmes de sommeil
- Apaiser ses douleurs chroniques ou aiguës
- Mieux gérer le stress au travail et dans la vie courante
- Se préparer aux examens et traitements médicaux
- Accompagnement au sevrage tabagique
- Préparation mentale à la compétition sportive
- Mieux vivre ses émotions au quotidien

Je peux vous accompagner dans d'autres situations
Parlons-en !

SOPHROLOGUE RNCP
CFSP - FEPS

L'atelier de Dorothée

Nettoyage écologique
à la vapeur pour :
Voiture, tapis d'accueil, tapis d'intérieur...

Pose de plaque d'immatriculation

Particuliers

Professionnels



ouvert du **Lundi au Vendredi**
de **9h00 à 18h00 sans interruption**
le **Samedi sur rendez-vous**

Z.I. LOUIS DELAPORTE ZONE BLEUE
76370 ROUXMESNIL BOUTEILLES (Plan au dos)
Tél. : 02 35 84 01 34

Commune de Rouxmesnil Bouteilles - Calendrier de collecte 2019

Juillet							Août							Septembre							Octobre							Novembre							Décembre								
Semaine 27	L	1					S 31	J	1	ov				Semaine 36	D	1	cs					Semaine 40	Ma	1					Semaine 44	V	1	Fénié				Semaine 49	D	1					
	Ma	2						V	2						L	2					Me		2					S		2					L		2						
	Me	3						S	3						Ma	3	cs						J	3						D	3						Ma	3					
	J	4	ov					D	4						Me	4							V	4						L	4						Me	4					
	V	5						L	5						J	5	ov						S	5						Ma	5						J	5	ov				
	S	6						Ma	6	cs					V	6							D	6						Me	6						V	6					
	D	7						Me	7						S	7							L	7						J	7	ov					S	7					
Semaine 28	L	8					Semaine 32	J	8	ov				Semaine 37	D	8						Semaine 41	Ma	8					Semaine 45	V	8					Semaine 50	D	8					
	Ma	9	cs					V	9						L	9							Me	9						S	9						L	9					
	Me	10						S	10						Ma	10	ov						J	10						D	10						Ma	10	cs				
	J	11	ov					D	11						Me	11							V	11						L	11	Fénié					Me	11					
	V	12						L	12						J	12	ov						S	12						Ma	12						J	12	ov				
	S	13						Ma	13						V	13							D	13						Me	13	cs					V	13					
	D	14	Fénié					Me	14						S	14							L	14						J	14						S	14					
Semaine 29	L	15					Semaine 33	J	15	Fénié				Semaine 38	D	15						Semaine 42	Ma	15	cs				Semaine 46	V	15	ov				Semaine 51	D	15					
	Ma	16						V	16	ov					L	16							Me	16						S	16						L	16					
	Me	17						S	17						Ma	17	cs						J	17	ov					D	17						Ma	17					
	J	18	ov					D	18						Me	18							V	18						L	18						Me	18					
	V	19						L	19						J	19	ov						S	19						Ma	19						J	19	ov				
	S	20						Ma	20	cs					V	20							D	20						Me	20						V	20					
	D	21						Me	21						S	21							L	21						J	21	ov					S	21					
Semaine 30	L	22					Semaine 34	J	22	ov				Semaine 39	D	22						Semaine 43	Ma	22					Semaine 47	V	22					Semaine 52	D	22					
	Ma	23	cs					V	23						L	23							Me	23						S	23						L	23					
	Me	24						S	24						Ma	24							J	24	ov					D	24						Ma	24	cs				
	J	25	ov					D	25						Me	25							V	25						L	25						Me	25	Fénié				
	V	26						L	26						J	26	ov						S	26						Ma	26						J	26					
	S	27						Ma	27						V	27							D	27						Me	27						V	27	ov				
	D	28						Me	28						S	28							L	28						J	28	ov						S	28				
S 31	L	29					S 31	J	29	ov				S 41	Ma	29	cs					S 45	Ma	29					S 48	V	29					S 49	L	29					
	Ma	30						V	30						Me	30							Me	30						J	30						Ma	30					
	Me	31						S	31						J	31	ov						J	31						S	31						Ma	31					

Collecte des Ordures Ménagères toutes les semaines.

Collecte Sélective des déchets recyclables toutes les deux semaines en semaine paire.



Une question ? Vous pouvez joindre l'assistante de communication de proximité au 06 13 98 41 63

ETAT - CIVIL

Naissances



Léane CAILLY née le 29 décembre 2018
Milya LEBERQUIERnée le 23 janvier 2019
Enora GILLES née le 27 janvier 2019
Polly GRENIERnée le 1^{er} février 2019
Léna VALOIS née le 25 avril 2019
Valentin BENARDné le 25 avril 2019



Mariages

Jérôme LECHABLE et Elena Bogdanova 23 mars 2019
Mathieu ROGISTER et Laura LASGI 04 mai 2019
Florian LEBRETON et Mélody GILLE 1^{er} juin 2019
Adrien DANNEEL et Myriam LA VOISIERE 1^{er} juin 2019
Thomas BLANC et Hélène DUHAMEL 15 juin 2019
Romain FERABOLI et Stéphanie DEGUINE 22 juin 2019

Décès



Mme Colette LEVRON décédée le 13 janvier 2019
Mme Sonia CARPENTIER décédée le 12 Janvier 2019
M. Corentin ANSQUER décédé le 17 Janvier 2019
M. Yvon BARQ décédé le 24 Janvier 2019
Mme Eloïse LEMOIN décédée le 17 Février 2019
Mme Solange POTEL décédée le 21 Mars 2019
M. Sylvain GRANDGIRARD décédé le 05 Mai 2019
Mme Michèle GROGNET décédée le 06 Mai 2019
M. Jean FONTAINE décédé le 08 Mai 2019
M. Didier ALLARD décédé le 21 Mai 2019

CALENDRIER DES ANIMATIONS deuxième semestre 2019

JUILLET

Après-midi de Juillet : les lundis et mercredis 14h à 17h
 Clubs sportifs
Dimanche 14 juillet : Fête nationale
Monument aux Morts : 11h
Pique-Nique : 13h
Jeux récréatifs Parc du Prieuré : 14h30.

SEPTEMBRE

Samedi 7 : Sall'Inn Soirée anniversaire
 des **70 ans du club de basket.**
Vendredi 20 : 18h30 salle Corentin Ansquer
Récompenses Maisons Fleuries
Dimanche 22 : Journée du Patrimoine
Lundi 23 : Sall'Inn
Réunion Anciens Combattants

OCTOBRE

Vendredi 14 : 19h salle Corentin Ansquer
Vernissage Salon de l'Art Photographique
Samedi 5 au dimanche 13 : 8^{ème} salon de l'Art Photographique
 salle cotentin Ansquer (15h/19h)
Dimanche 6 : Sall'Inn brocante APE
Dimanche 13 : **Octobre Rose**, Balade solidaire
 9h30 départ de la mairie
Dimanche 20 : salle Corentin Ansquer 12h
Repas des anciens

NOVEMBRE

Vendredi 8 : Sall'Inn 18h30
Récompenses des jeunes sportifs
Samedi 9 : Sall'Inn Goûter du Club de l'Amitié
Lundi 11 : Armistice 1918
 11h : Monument aux Morts
Vendredi 15 : salle Corentin Ansquer
 19h **Vernissage Salon Automnal**
Samedi 16 au dimanche 24 : salle Corentin Ansquer
 15h/19h 11^{ème} Salon Automnal
Samedi 30 : Sall'Inn, soirée Olivoyage
 (Voir si ouvert au public)

DÉCEMBRE

Jeudi 5 : Commémoration, Journée du Souvenir
 Monument aux Morts 11h
Samedi 7 : 20h30 salle Corentin Ansquer
Arbre de Noël de la commune.
Mercredi 11 : Sall'Inn
Goûter du Club de l'Amitié
Mercredi 11 : distribution des colis de Noël
 en mairie (14h/17h)

LES HORAIRES DE LA MAIRIE (02 35 84 30 55)

Lundi :	10h à 12h	14h à 16h
Mardi :	10h à 12h	16h à 18h
Mercredi :	10h à 12h	Fermé l'après-midi
Jeudi :	10h à 12h30	Fermé l'après-midi
Vendredi :	10h à 12h	14h à 16h

**Ouvert le dernier samedi du mois
de 9h à 12h sauf en juillet et août**

LES HORAIRES DE TONTE

Jours ouvrables :8h30 à 12h et 14h30 à 20h
Samedis:..... 9h à 12h et 15h à 19h
Dimanches et jours fériés :..... 10h à 12h

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- Déchets ménagers dans les containers à couvercle gris : le vendredi chaque semaine
- Déchets sélectifs dans les containers à couvercle jaune : le mercredi semaine paire.

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Basket club, Président : Mr. Lamarche Tél : 02. 35. 84. 59. 53
Tennis club, Présidente : Mr. J-Paul Amichaud Tél : 02. 35. 84. 12. 10 / mail: tennis.rouxmesnil@orange.fr
Gym volontaire, Présidente : Mme Petiteville.....Tél : 06. 44. 18. 16. 92
Tir club, Président : Mr. FosséTél : 02. 35. 06. 04. 74
Les Pirates de Rouxmesnil, Président : Mr DumontTél : 06. 35. 36. 49. 39
Les « Globe Traileurs » 76, Présidente : Mme Mélanie Legrand.....Tél : 06. 40. 38. 95. 02

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

Anciens combattants, Présidente : Mme ReineTél : 09. 67. 85. 73. 70
Club de l'Amitié, Présidente : Mme LenneTél : 02. 35. 84. 70. 55
Groupe Folklorique Hémisphère, Présidente : Mme GouteuxTél : 06. 49. 30. 59. 65
Les Jardins Ouvriers de la Région Dieppoise, Président : Mr DevauxTél : 02. 35. 84. 18. 49
Club Photo : Mr. BauderTél : 06. 11. 03. 16. 79
Musiques Cajuns : Mr Fouré.....Tél : 06. 08. 96. 97. 78

LES ÉCOLES

École Maternelle « LES FARFADETS » Directrice : Mme DESCAMPS.... Tél : 02 34 84 60 17
École Primaire « LA SALICORNE » Directrice : Mme HAMON Tél : 02 35 84 35 17
A.P.E (association des Parents d'Elèves) : Mme LECUYER..... Tél : 02.35.04.13.82

LES UTILITAIRES

Médecin : Mr Gérard Dubois (fermeture du cabinet fin août) tél : 02.35.83.57.57
Centre d'Informations et d'Accueil Départemental :
Assistante Sociale Mme Dumaine.....tél : 02.35.85.01.94
Paroisse : Presbytère St jacques.....tél : 02.35.84.21.65

SITE INTERNET COMMUNAL : rouxmesnil-bouteilles.fr



Un jardinier au service de nos petits élèves de maternelle